



Forêt Commune
de BOISSET

Améliorer la prise en compte de la biodiversité en forêt dans les Chartes forestières de territoire



Bulletin technique n°2

Novembre 2013

Au titre d'animateurs du réseau des Chartes Forestières de Territoire (CFT), les Unions régionales des Communes forestières du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'associent afin d'encourager une meilleure appropriation de la biodiversité forestière par les acteurs territoriaux.

Le projet, débuté en février 2013, comprend trois volets et un volet transversal de communication. Le premier volet se termine à la rédaction de ce bulletin technique. Il a abouti à la réalisation d'une cartographie régionale et locale des enjeux de biodiversité, mais aussi forestiers. Elle servira d'introduction aux échanges afin de mettre en place des indicateurs, qui est l'objet de la deuxième phase du projet.

Celle-ci est constituée :

- D'une enquête globale, achevée, qui a mobilisé l'avis de 85 partenaires, qu'ils soient concernés directement par ces thématiques ou non. Cette enquête a permis de dégager les grandes tendances de la conception de la biodiversité par les acteurs locaux.
- D'une phase de rencontre avec les territoires, initiée le 18 octobre dernier, afin d'échanger avec les acteurs pour échanger autour de la cartographie et essayer de faire émerger, depuis les observations, des indicateurs qui soient à la fois pertinents et issus de réflexions communes.
- D'une phase de conception des indicateurs en groupe de travail, à partir des conclusions de la phase d'enquête.

Ce numéro présente l'état d'avancement du projet, ainsi que la stratégie que nous proposons pour le faire aboutir.

Dans ce numéro

-  La cartographie, outil d'échange sur la prise en compte de la biodiversité
-  L'appréhension de la biodiversité par les acteurs du territoire
-  Rencontre des territoires sur la prise en compte de la biodiversité
-  Un projet qui se fait connaître...

Nos prochaines rencontres

Nous contacter



Un projet interrégional en
Languedoc-Roussillon et
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien financier de



La cartographie, outil d'échange sur la prise en compte de la biodiversité

La cartographie réalisée repose sur les espaces forestiers identifiés dans la BD Forêt v1 de l'IGN. Elle propose d'analyser deux enjeux : les enjeux de biodiversité, d'une part, et les enjeux forestiers, d'autre part.

Ces enjeux sont étudiés à deux échelles distinctes, qui portent des objectifs bien différents :

- L'échelle inter-régionale a pour objectif de positionner les différents territoires de CFT par rapport aux enjeux.
- L'échelle locale, ou territoriale, vise quant à elle à différencier les espaces forestiers au sein d'une charte forestière en fonction des enjeux spécifiques à chaque territoire.

Les cartes locales permettront d'avoir une réflexion de fond sur la prise en compte de la biodiversité en gestion courante, en identifiant par la méthode du carroyage des zones où cohabitent de forts enjeux forestiers et de biodiversité avec les acteurs des territoires.

A chaque maille correspond une série d'indicateurs, figurés ci-dessous, qui s'ajoutent selon un système de pondération validé en comité de pilotage pour aboutir à une note globale d'enjeu de biodiversité ou forestier.

La superposition des deux types d'enjeux définira une carte finale : « la biodiversité en forêt et les enjeux forestiers », qui sera complémentaire avec les deux autres précédentes.

Qu'entend-on par biodiversité ?

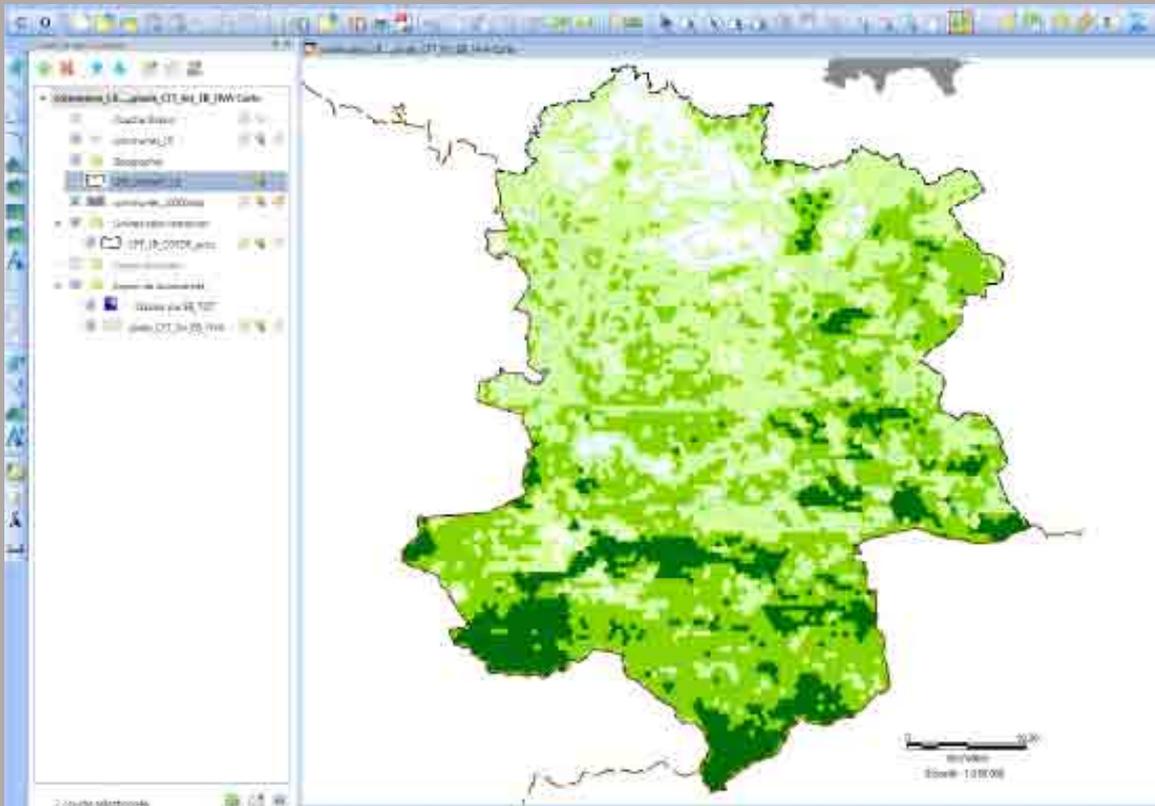
La biodiversité regroupe l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et les interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, et, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Elle s'exerce à 3 niveaux d'organisation :

- *La diversité génétique*, qui correspond aux différenciations génétiques au sein d'une même espèce,
- *La diversité des espèces*,
- *La diversité des écosystèmes*, qui correspond à la diversité à l'échelle du paysage entre différents milieux (hêtraie, landes, tourbière,...)

Dans le cadre du projet, nos indicateurs se focalisent sur la diversité des espèces et des écosystèmes.

- Soit de façon directe, comme pour l'indicateur *Espèces remarquables* qui intègre le nombre d'espèces différentes pour calculer la valeur de la ZNIEFF associée.
- Soit de façon indirecte, comme par exemple en défavorisant des forêts uniformes ayant fait l'objet d'un reboisement (indicateur *Forêts reboisées*), dans lesquelles les cortèges d'espèces sont moins diversifiés.



Exemple d'utilisation de l'outil SIG, sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude.

Cet outil interactif permet d'avoir une vision non figée des enjeux associés au territoire afin d'être en cohérence avec les priorités locales.

Les différents indicateurs sont présentés ci-contre¹.

Représentant de nombreux paramètres, ils permettent d'avoir une vision multifactorielle des enjeux présents sur chaque unité de surface :

La biodiversité en forêt et les enjeux forestiers

EB - Enjeux de biodiversité en forêt

- 1.1 Naturalité et diversité des milieux
- 1.2 Inventaires et protection des milieux
- 1.3 Structures forestières

EF - Enjeux forestiers

- 2.1 Valorisation du bois potentiel
- 2.2 Multifonctionnalité des espaces forestiers
- 2.3 Dynamisme des territoires

¹ : La méthodologie complète est téléchargeable sur le blog du projet (voir page 4).

L'appréhension de la biodiversité par les acteurs du territoire

L'enquête préliminaire propose une évaluation qualitative de l'appréhension de la biodiversité au sein des stratégies de charte, mais aussi de son positionnement parmi les autres enjeux.

Une enquête interrégionale, sur l'arc méditerranéen

Le questionnaire, une fois proposé et validé, a été soumis à l'ensemble des acteurs participant aux comités de pilotage des 16 CFT, exception faite des partenaires financiers.

Au final, l'enquête présente comme bilan :

473 personnes sollicitées, 85 réponses, soit un taux de retour de 18 %.

Principaux résultats

Parmi les différents résultats présentés dans le rapport complet et disponible sur le blog du projet en téléchargement², on retiendra les remarques suivantes :

2 : Voir page 4

Les acteurs ont une connaissance des problématiques liées à la biodiversité forestière hétérogène, mais les personnes interrogées font part d'une volonté importante d'élever leur degré de connaissances.

Les enjeux liés à la mobilisation et la valorisation des bois sont prioritaires pour l'ensemble des acteurs. La prise en compte de la biodiversité est annoncée comme prioritaire pour la majorité des acteurs.

Selon les acteurs sondés, les CFT apportent une réelle plus-value aux territoires, en termes de réponse aux enjeux du territoire et de création de partenariats. Pour autant, il semble que la prise en compte de la biodiversité ne soit pas mise en oeuvre de façon satisfaisante, malgré son importance affichée.

Seulement un quart des personnes interrogées a déjà mis en oeuvre des actions autour de la biodiversité. 70 % de ce quart souhaitent s'investir à nouveau. Une majorité des personnes interrogées (54%) n'a pas et ne souhaite pas mettre en oeuvre ce type d'action.

Les thématiques liées au tourisme, à l'accueil du public en forêt, ou l'interface entre agriculture et forêt sont considérées comme ayant le plus d'impacts sur la biodiversité.

Des freins...

Certaines entraves à la bonne prise en compte de la biodiversité en forêt sont apparues, avec notamment :

- un manque de connaissance/visibilité autour des actions à mener,
- une lourdeur dans les réglementations en vigueur,
- un surcoût considéré comme important pour les personnes interrogées,
- un manque de concertation,
- des difficultés liées au changement de pratiques.

... et des éléments de réponse.

Conscients de la plus-value de l'outil Charte, la mise en réseau des acteurs du territoire serait un levier potentiel pour répondre à la double exigence de développer le territoire tout en préservant ses richesses. Le projet intègre comme objectifs de clarifier certains points noirs et de doter les territoires d'une base de réflexion associant forestiers et naturalistes, acteurs peu souvent réunis.



Rencontre des territoires sur la prise en compte de la biodiversité

Objectifs

L'objectif de ces enquêtes de territoire est d'aller rencontrer les acteurs locaux, et d'échanger avec eux, en s'appuyant sur la cartographie préétablie lors du Volet 1 du projet.

Constater l'adéquation -ou l'inadéquation- entre la cartographie et la perception des acteurs locaux offrira de bonnes bases de discussion, et pourrait faire émerger des critères redondants pour évaluer les moyens d'intégration de la biodiversité dans les CFT.

La phase suivante, et finale, du projet consistera à collecter toutes ces observations et les intégrer à une réflexion d'ensemble, menée par un groupe de travail « Indicateurs ». Celui-ci sera chargé d'établir les données à conserver pour bâtir une méthode d'évaluation pertinente et utilisable par les acteurs du territoire en gestion courante.

Dates des rencontres dans les territoires

- 18/10/2013 : CFT Vallespir, CFT des Aspres et des Albères.
- 02/12/2013 : CFT Haute-Vallée de l'Aude
- Décembre 2013 : CFT de l'Aubrac, CFT Gorges Causses et Cévennes, CFT de l'Ubaye
- Janvier 2014 : CFT du Haut Languedoc, CFT du Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var

Déroulement prévisionnel

Accueil des participants. Présentation du projet. Point sur le concept de biodiversité	30 min
Première étape de localisation des enjeux forestiers et de biodiversité à partir d'une simple carte du couvert forestier	20 min
Présentation de la méthodologie cartographique	10 min
Confrontation entre les zones à enjeux de l'outil SIG et celles réalisées par les acteurs locaux. Discussion avec les acteurs sur la prise en compte de la biodiversité sur ces espaces.	2 h

Un projet qui se fait connaître...

Faire avancer les représentations, établir des consensus et fédérer les acteurs du territoire sont autant d'initiatives qui méritent d'être connues, et ce bien au-delà du monde forestier.

Un premier bulletin technique a déjà été édité. Une lettre d'information à destination des élus va paraître prochainement, afin de ne pas cantonner l'information à la sphère technique mais de l'ouvrir aux décideurs.

Ces documents seront téléchargeables depuis le blog du projet, accessible depuis les sites régionaux :

<http://territoiresforestiers-languedocroussillon.eu/>

<http://www.territoiresforestiers-paca.eu/>

Les communes forestières ont par ailleurs rendez-vous le 28 Novembre à Paris pour présenter le projet, lors d'un séminaire national. Ce séminaire à mi-parcours aura pour objectifs de mutualiser le suivi des projets, de débattre entre partenaires techniques des premières avancées, des facteurs de réussite, et des éventuelles difficultés rencontrées.

Et en 2014...

Formation auprès des élus et des animateurs des CFT

Réalisation d'un document de communication pour présenter le bilan du projet

Que vais-je trouver dans ce blog ?

- Méthodologie de la cartographie
- Compte-rendu détaillé des résultats des questionnaires en ligne.

D'accord, mais où ? Espace « Documents méditerranéens »

**Nous
contacter**



> Communes forestières Languedoc-Roussillon

Les Athamantes n°4, 740 avenue des Apothicaires, 34090 Montpellier - Tél./Fax 04 11 75 85 17
languedocroussillon@communesforestieres.org - www.territoiresforestiers-languedocroussillon.eu

> Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre, 13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 43 93 - Fax 04 42 51 03 88
paca@communesforestieres.org - www.territoiresforestiers-paca.eu